

DOSSIER MONTS CHEVREUILS

RAPPORT DU GROUPE DE PROJET

MASTERPLAN REMONTÉES MÉCANIQUES PAYS-D'ENHAUT, AOÛT 2011

Après étude de différentes variantes concernant l'avenir du ski à Château-d'Oex, le groupe de projet a conclu, en accord avec M. Peter Furger, que la solution optimale consistait à remplacer dès que possible les remontées mécaniques de La Braye par la réalisation d'une installation portée aux Monts Chevreuils.

Cette proposition, qui présente un réel potentiel concurrentiel, est soutenue unanimement par les communes et organisations directement concernées.

Elle est présentée sous forme de fiches dans ce dossier :

Fiche 1 : Opportunité et éléments clés page 2

Fiche 2 : Le projet (descriptif Monts Chevreuils hiver + mobilité) page 5

Fiche 3 : Développements complémentaires (hébergement, diversification et positionnement enfants-familles, regroupement des structures) page 10

Fiche 4 : Récapitulatif coûts et pistes de financement page 13

Fiche 5 : Position des acteurs régionaux page 16

Ces fiches synthétiques sont complétées par les éléments suivants :

- Description des travaux envisagés (avec devis et plans)
- Budget d'exploitation des installations

Version 3 du 6 septembre 2011,

selon décisions approuvées le 22 août 2011 à Château-d'Oex par le groupe de projet et Peter Furger

Rappel concernant le groupe de projet :

Présidé par Charles-André Ramseier il a été créé en mai 2011 par le comité de Pays-d'Enhaut Région afin de poursuivre dans un cadre régional les travaux entrepris par les groupes de travail diversification hiver du domaine skiable de la Braye et diversification printemps, été automne. Ces groupes avaient été mis en place par TCO suite à la séance du 3 mars 2011 lors de laquelle M. Lionel Eperon, chef du service cantonal de l'économie et du tourisme, avait présenté à Château-d'Oex le processus Alpes vaudoises 2020.

Composition du groupe de projet :

Charles-André Ramseier, président, Pierre-Alain Chabloz, TCO, Caroline Gabi, groupe des Monts Chevreuils, Serge Gétaz, groupe hébergement, Pierre-François Mottier, école de ski de Château-d'Oex, Christian Raymond, groupe des Monts Chevreuils, Colin Rossier, TCO groupe printemps été automne, Erik Söderström, Bergbahnen Destination Gstaad, Philippe Solms, CITAV, François Margot, Pays-d'Enhaut Région.

FICHE 1/5 : OPPORTUNITÉ ET ÉLÉMENTS CLÉS

Deux priorités pour le Pays-d'Enhaut : se démarquer par un positionnement enfants-familles de 1^{ère} force, cela en toute saison, maintenir et renforcer les capacités d'hébergement touristique	Au printemps et en été 2011, une analyse¹ menée sous l'égide de Pays-d'Enhaut Région a confirmé que les qualités et offres caractérisant la région gagneraient significativement à être clairement valorisées en fonction d'une clientèle enfants-familles. Les activités, infrastructures et services existants à Château-d'Oex, constituent des éléments de départ très porteurs pour développer un positionnement enfants-familles de 1^{ère} force, cela en toute saison. Ce positionnement est plébiscité par l'ensemble des partenaires touristiques du Pays-d'Enhaut. En complément et cohérence avec le thème « terre » dévolu au Pays-d'Enhaut par la stratégie de marketing des Alpes vaudois ou les offres proposées par le Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut, ce positionnement est le trait d'union entre celui de Rougemont, Rossinière et Château-d'Oex. Il permet d'inclure dans son sillage les seniors ou « best agers » et autres segments de clientèle importants pour la vallée (culture, tourisme proche de la nature, proximité de Gstaad). Il permet en outre de clarifier le positionnement de Château-d'Oex, qui souffre aujourd'hui d'un manque de distinction, tout en valorisant le potentiel de ses infrastructures sportives et de loisirs. En conséquence, il a été convenu de donner au positionnement enfants et familles en séjour une place privilégiée dans le cadre des options stratégiques à retenir pour le développement touristique à venir. Parallèlement, un autre objectif est évidemment rappelé comme prioritaire : tout doit être mis en œuvre pour maintenir et renforcer les capacités d'hébergement touristique. Pour plus de détails sur le potentiel actuel, cf. fiche 3 « développements complémentaires ».
En hiver : assurer une offre d'exception en matière de ski d'apprentissage	Pour l'hiver, l'intégration dans l'axe Gstaad Mountain Ride est garantie par les infrastructures du secteur de la Videmanette (remontées et neige de culture), qui sont elles-mêmes une offre forte du « grand ski » de l'axe Pays-d'Enhaut. Un positionnement fort à l'intention des enfants et des familles suppose cependant la mise en place des meilleures offres pour le ski d'apprentissage, c'est-à-dire pour la formation des skieurs de demain. Afin de déterminer quel lieu conviendrait au mieux pour une offre de ce type, un examen approfondi des sites de la Braye, de la Landi et des Monts Chevreuils a été réalisé. Au terme de cet examen, il est apparu :

¹ Pays-d'Enhaut Région tient cette analyse à la disposition des personnes intéressées. L'analyse comprend une étude de cas (Serfaus-Fis-Ladis), un état de la situation et du potentiel de Château-d'Oex en toute saison et l'analyse des variantes de développement du ski en bas de vallée.

	• que le domaine de la Braye, avec ou sans Gérignoz, est fortement pénalisé par sa configuration (sans piste de descente jusqu'à la station de départ), par le nombre d'installations requises pour son exploitation et, partant, par les investissements trop importants qui s'en suivent ; • que, dans l'hypothèse d'un abandon définitif des domaines de la Braye et des Monts Chevreuils, le seul site de la Landi ne possède pas du tout le potentiel suffisant à la mise en place d'une offre hivernale de niveau international, ou au moins national (c'est-à-dire propre à compenser l'absence des autres domaines) ; • que le site des Monts Chevreuils possède des atouts particulièrement intéressants pour en faire un lieu phare du ski d'apprentissage dans une optique enfants-familles.
Les Monts Chevreuils, une opportunité à saisir : des conditions optimales pour débutants et familles une GRANDE PISTE un élément clé pour la GRANDE BOUCLE un lien entre les axes Pays-d'Enhaut Gstaad et Aigle Leysin Col des Mosses dès l'hiver 2012-2013, un abonnement de ski unique pour les domaines des Alpes vaudoises et du Saanenland un site fort pour matérialiser la porte d'entrée Nord des Alpes vaudoises et capter la clientèle du Mitteland	Principaux atouts du site des Monts Chevreuils : • permet le développement d'un parc d'apprentissage pour tous les niveaux, facilement accessible aux non skieurs (section inférieure du site), tout en offrant une piste très attractive, notamment pour les parents voulant rester à proximité des enfants en formation ; • par rapport à la cible « enfants-familles », se prête à d'intéressantes synergies avec La Lécherette – Les Mosses, d'une part, et la Landi, d'autre part (dans cette perspective, des investissements sont prévus à la Landi ; cf. fiche 2 « le projet ») ; on notera par ailleurs que le projet se veut complémentaire avec le développement de l'apprentissage du ski sur le secteur de Saanenmöser ; • se caractérise par une piste exceptionnelle par sa longueur et sa largeur, par une orientation favorable et par une possibilité d'enneigement sans problème particulier (cf. fiche 2 « le projet ») ; • en matière d'installations de remontée, la variante optimale ne nécessite qu'une installation lourde (télécombi, soit une seule installation avec sièges et cabines) ; les investissements requis restent donc réduits comparativement à la qualité remarquable de l'offre ainsi proposée ; • se prête à une exploitation nocturne particulièrement attractive (effet spectaculaire de l'éclairage compte tenu de la visibilité de la piste depuis la vallée) ; • compte tenu de la mise en place d'un abonnement de ski unique pour l'ensemble des domaines des Alpes vaudoises et du Saanenland (dès l'hiver 2012-2013), le domaine des Monts Chevreuils constitue un lien fort entre l'axe Gstaad – Pays-d'Enhaut et l'axe Aigle Leysin Les Mosses ; privilégiant la complémentarité avec les domaines voisins, il est un gage de plus-value pour les axes directement concernés, ainsi que pour la globalité des Alpes vaudoises dans la perspective de la « grande boucle », soit la mise en réseau de tous les domaines skiables (cf. fiche 5 « position des acteurs régionaux ») ;

	• peut être physiquement intégré à l'axe Leysin-Les Mosses par un bus-navette dont la ligne relierait Rodovanel (La Sia) à La Lécherette et qui se prolongerait jusqu'aux Mosses et à Solepraz (cf. fiche 2 « le projet » et fiche 3 « développements complémentaires ») ; • peut être exploité par Télé –Leysin Col des Mosses La Lécherette, ou Bergbahnen Destination Gstaad ; • un site sommital qui dispose d'un potentiel d'été (départ de belles randonnées, vue panoramique, restaurant), mais qui n'implique pas nécessairement l'exploitation des remontées mécaniques hors de la période hivernale ; le fonctionnement des remontées mécaniques uniquement en hiver présenterait les avantages suivants : 1. garantie de résultats d'exploitation optimaux, 2. concurrence estivale évitée avec la Videmanette et la Berneuse (à noter : la valorisation printemps, été, automne à Château-d'Oex n'est pas oubliée pour autant – cf. fiche 3 « développements complémentaires ») ; • est excellemment situé pour capter la clientèle excursionniste en provenance du Plateau central (Mittelland).
--	--

FICHE 2/5 : LE PROJET

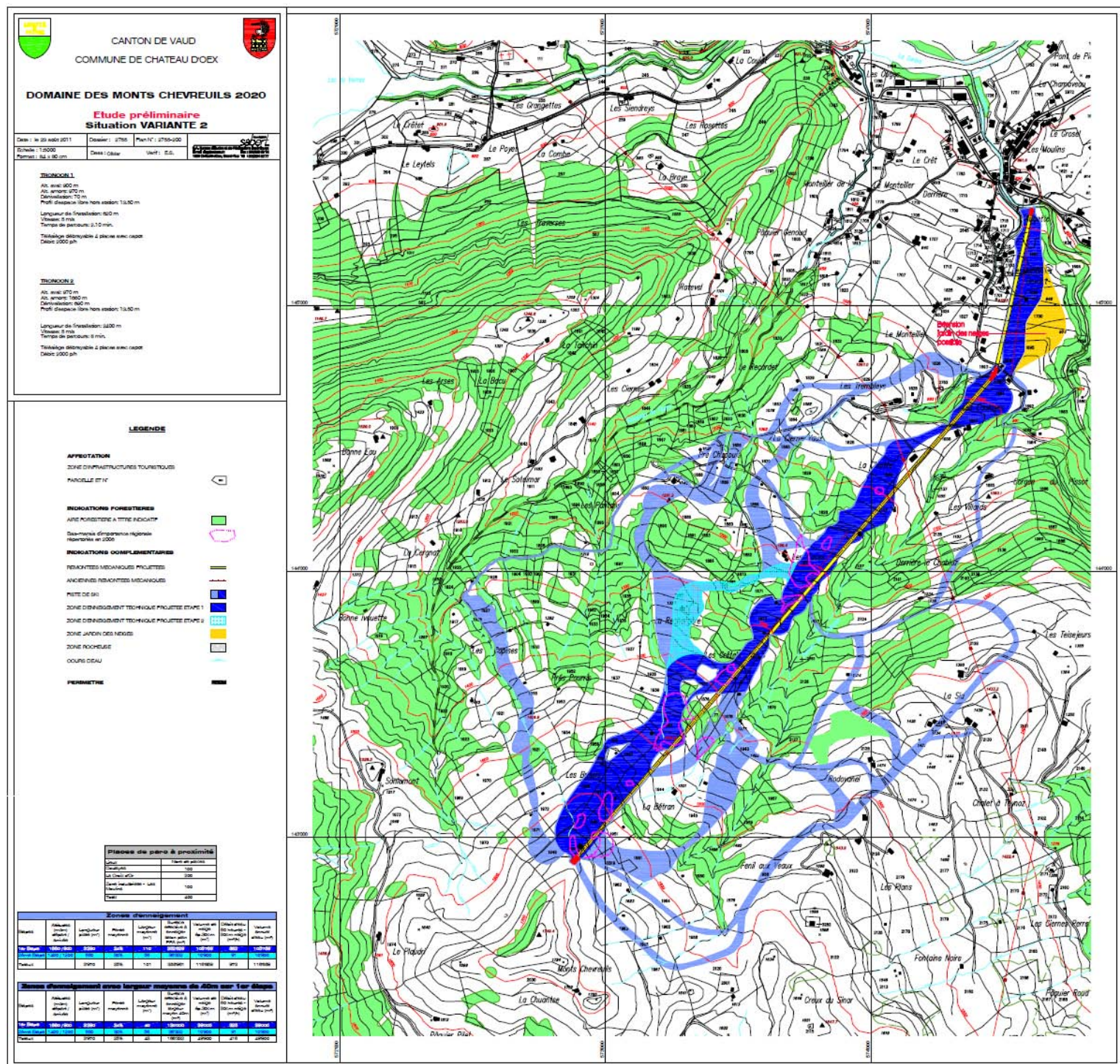
DESCRIPTIF MONTS CHEVREUILS HIVER + MOBILITÉ

Descriptif : le porteur de projet : commune de Château-d'Oex la Landi : dans un rapport de proximité remarquable avec le cœur de la station les Monts Chevreuils : des atouts essentiels pour le ski d'apprentissage et la possibilité de répondre de manière optimale à la diversité de la clientèle	Porteur du projet : - La commune de Château-d'Oex par le biais d'une société de remontées mécaniques. À noter : Les infrastructures de remontées mécaniques de la Braye, Télé Château-d'Oex SA, sont propriété de la Commune. La réflexion sur le remplacement du domaine de la Braye par celui des Monts Chevreuils a pris comme hypothèse que la Commune serait également propriétaire des nouvelles installations des Monts Chevreuils. Objectif pour la saison d'hiver : - proposer une offre d'exception en matière de ski d'apprentissage (enfants, groupes, familles, adultes). Descriptif succinct du projet : Landi : Par rapport aux Monts Chevreuils, la Landi doit fonctionner comme un site baby-ski et garderie d'appoint, cela dans un rapport de proximité étroit avec Château-d'Oex et les services qui y sont offerts. Cette offre, à un tel emplacement, constitue un élément déterminant pour renforcer l'attractivité du cœur du village, tout comme la proximité du cœur du village est un gage pour le succès de l'offre. Situé à un point majeur des flux de circulation, le site garantit par ailleurs une visibilité exceptionnelle à l'offre. Toutefois, étant donné que ce site garde en hiver sa vocation d'accueil pour de l'événementiel, des aménagements trop lourds ne peuvent pas y être envisagés. Pour le Festival international des ballons, notamment, il est en effet essentiel de pouvoir facilement libérer la place. Principaux éléments prévus : Le projet comprend une garderie de 100 places, une buvette avec service de restauration, ainsi que les installations suivantes (pour baby-ski jours 1 et 2) : 5 tapis roulants de niveau 1 à 5, un baby-lift, une piste luge, une aire de jeu avec château gonflable et autres attractions. Pour la surface enneigée, il est possible d'envisager environ 70'000 m². Les aménagements d'accès piétonniers depuis le village et de parking seront améliorés.
---	--

les Monts Chevreuils en quelques éléments clé : un parc des neiges (apprentissage) de > 70'000 m² Une installation principale de remontée, portée, d'une capacité de 2'000 pers/h Une piste de descente attractive, avec neige de culture, longueur 3'290 m, dénivellation 960 m Des possibilités de restauration à trois niveaux Une liaison sur La Lécherette via la Sia (bus navette) fréquentation attendue : 250'000 montées (variante télécombi)	• Monts Chevreuils² : Le domaine possède différents atouts dont on rappellera en particulier les suivants : 1) il est remarquable par la longueur et la largeur de la piste, 2) il se prête à tous les niveaux de ski d'apprentissage ; 3) les parents peuvent pratiquer un ski très attractif, tout en restant à proximité du parc des neiges accueillant les enfants ; 4) restaurant et panorama font de son sommet un point d'aboutissement privilégié, 5) éclairé, il permet de proposer une offre de ski nocturne particulièrement attractive, 6) il se prête à l'aménagement d'accès voitures jusqu'en bas de piste. Principaux éléments prévus : Plusieurs variantes remontées sont possibles (1 télésiège double + 1 télésiège section 2 ; 1 télésiège section 1 + 1 télésiège section 2 ; 1 télésiège avec station intermédiaire; 1 télécombi avec station intermédiaire). La variante télécombi (une installation avec sièges et cabines) avec station intermédiaire présente le plus d'intérêt : elle permet de monter sans problème de jeunes enfants jusqu'à la station intermédiaire ou jusqu'au départ supérieur de la piste, ainsi que des non skieurs intéressés par le restaurant sommital. Installation d'un système d'enneigement jusqu'en bas de piste. À noter : compte tenu de ce qu'il est et de la proximité de la Sarine, le site ne pose aucun problème pour être équipé ; par ailleurs, étant donné que la piste se situe entièrement sur du pré ou du pâturage, il n'est pas nécessaire d'assurer une couche enneigée d'une épaisseur importante. Pour le parc des neiges de plus de 70'000 m² en bas de piste, diverses installations de type tapis roulants, baby-lift et autres attractions sont envisagées ; au-delà du parc, des installations liées à la réalisation de pistes thématiques sont prévues. Installation d'éclairages pour exploitation nocturne. À noter : une telle offre, parce qu'elle est idéalement située pour une clientèle arrivant depuis l'autoroute A1, est une garantie forte de succès. Un service de restauration ou buvette est prévu à trois points clés du domaine : en bas de piste (restaurant existant de la Croix-d'Or), aux Coulayes, facilement accessibles à une clientèle non skieurs et à proximité immédiate du parc d'apprentissage et de la station intermédiaire du télécombi (ski-bar et buvette à installer et positionner pour la clientèle enfants-familles), et en sommet de piste (restaurant sommital, avec dortoir).
--	--

² Voir carte page suivante (étude préliminaire, 4 juillet 2011)

Monts Chevreuls, plan de situation des installations et pistes, avec jardin des neiges et pistes enneigées mécaniquement, étude préliminaire variante « 1 télécombi » :



Mobilité, accès au domaine des Monts Chevreuils : des bus-navette sur 2 axes : vallée de la Sarine et plateau des Mosses	Mobilité et Monts Chevreuils hiver (seule saison d'exploitation) : Comme indiqué plus haut (cf : fiche 1 « opportunité et éléments clés »), le domaine des Monts Chevreuils est appelé à faire le lien entre l'axe Gstaad – Pays-d'Enhaut et l'axe Aigle Leysin Les Mosses. Il constitue un maillon clé pour la « grande boucle », soit la mise en réseau de l'ensemble des domaines skiables des Alpes vaudoises et du Saanenland. On soulignera aussi la volonté de mise en réseau qui sous-tend le choix d'un positionnement « ski d'apprentissage » pour les Monts Chevreuils : le caractère très affirmé voulu en la matière vise à éviter toute concurrence avec les offres voisines, cela au profit d'une complémentarité invitant la clientèle à circuler d'un site à un autre. Cet objectif de complémentarité et de circulation de la clientèle suppose un abonnement unique entre les RM des deux axes concernés – ce qui sera effectif dès l'hiver 2012-2013 – et des liaisons efficaces par bus-navette : • Le volet mobilité du projet Monts Chevreuils postule donc un service de bus-navette avec passage obligé à la gare de Château-d'Oex et reliant efficacement les Monts Chevreuils à la Videmanette, aboutissement « grand ski » au terme de la phase de ski d'apprentissage. À noter : l'enjeu des navettes hiver sera encore approfondi avec les partenaires du Saanenland et le MOB ; le lancement d'une étude régionale des transports, portant sur une zone allant des Diablerets à St Stephan et à Château d'Oex, est envisagée à brève échéance. • Autre élément essentiel, un service de bus-navette assurant une liaison continue depuis l'extrémité Sud du domaine skiable de Château-d'Oex, Rodovanel (La Sia), jusqu'à l'extrémité Nord du domaine skiable de Leysin, Solepraz. Plutôt que de proposer une navette entre Rodovanel et La Lécherette, et une autre entre Solepraz et Les Parchets – Les Mosses (temps de parcours : env. 10 mn. dans chaque cas), la liaison complète constituera une offre nouvelle très attractive, dans la mesure où elle permettra aussi d'enrichir les possibilités de parcours pour la clientèle de non skieurs (amateurs de raquettes et autres promeneurs) et de renforcer l'attractivité des parkings du plateau des Mosses.
Mobilité, accès à la région : le Trans Goldenpass 2014 : une ouverture majeure vers le marché alémanique grâce à des accès renforcés par la Gruyère et le Simmental la gare de Château-d'Oex : un hub Pays-d'Enhaut et plateau des Mosses	Outre les excellents accès routiers depuis la Gruyère et Gstaad, l'accessibilité ferroviaire connaîtra un développement significatif dès 2014 : • Grâce à sa technologie innovante, le Trans-Goldenpass pourra relier Montreux à la Suisse alémanique au-delà du réseau à voie étroite. Fort de cet atout majeur, le MOB intensifiera dès 2014 le trafic voyageurs, à la fois par le Simmental et entre la Gruyère et Gstaad. Dans le cadre de la planification MOB, il a été prévu que les convois « longue distance » ne desserviraient que quelques destinations. Ainsi, pour le Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex sera l'unique point d'arrêt du Trans-Goldenpass. • À Château-d'Oex, le MOB consacrera donc d'importants investissements à la rénovation-transformation de la gare et de l'interface avec les bus, le site jouera en effet un rôle-clé de hub régional. La clientèle devra y

parking : environ 400 places aux Moulins et du potentiel en réserve à La Lécherette	trouver des transports publics routiers attractifs pour les villages du Pays-d'Enhaut, comme pour le Plateau des Mosses. En matière de parking voitures, à relever : • Aménagement possible d'env. 400 places aux Moulins, en bas de piste³. Par ailleurs, un bon potentiel de places existe à La Lécherette et à l'Arsat.
Concept d'exploitation : 4 points à retenir	• Pour les Monts Chevreuils : l'exploitation sera prise en charge par Télé Leysin Les Mosses La Lécherette, ou par Bergbahnen Destination Gstaad, les deux sociétés ayant manifesté leur intérêt (cf. fiche 6, « position des acteurs régionaux »). • Budget d'exploitation estimé à 1'200'000.- avec objectif de couverture des frais d'exploitation réaliste (variante télécombi). • Exploitation limitée à l'hiver : avantage économique significatif. Rappel : le fonctionnement uniquement en hiver présente deux avantages, 1) il garantit des résultats d'exploitation optimaux, 2) Il évite de créer une concurrence estivale pour la Videmanette et la Berneuse (pour les autres saisons, cf. fiche 3 « développements complémentaires »). • Abonnement ski unique Saanenland-Alpes vaudoises : la nécessité d'un tel abonnement est reconnue et sa mise en place est prévue à l'hiver 2012-2013. À noter : la mise en place d'un abonnement unique constitue une des conditions mises par le Canton pour le soutien financier à la reconstruction de la télécabine de la Videmanette.
Enjeu « transition » et état des procédures : De la Braye aux Monts Chevreuils : l'importance d'une transition rapide Les Monts Chevreuils, situation PPA, PAC, propriétaires	Une réalisation des Monts Chevreuils pour 2013 ou 2014 devrait permettre d'éviter les investissements nécessaires au renouvellement de la concession du téléphérique de la Braye (normalement prévu en 2013, de l'ordre de 2 à 2,5 mio, voir fiche 4 « récapitulatif coûts et pistes de financement »). La situation des procédures aux Monts Chevreuils est la suivante : • PPA pour l'enneigement de la piste principale: étude d'impact réalisée, PPA installation de remontée et pistes en vigueur ; • Propriétaires : accords préliminaires acquis, pour les installations de montée et pour l'enneigement de culture ; • PAC 292A : partie sommitale de l'installation et pistes de liaison sur la Sia à intégrer (zone tampon du site marécageux d'importance nationale et passage de la piste sur des bas marais d'importance nationale) • Plan directeur communal : intégration à prévoir

³ Le plan des places, tenant compte des droits acquis et du potentiel supplémentaire, est en cours d'élaboration

FICHE 3/5 : DÉVELOPPEMENTS COMPLÉMENTAIRES : HEBERGEMENT, DIVERSIFICATION ET POSITIONNEMENT ENFANTS- FAMILLES, REGROUPEMENT DES STRUCTURES

Hébergement au Pays-d'Enhaut⁴ : 3'200 lits touristiques chauds et 6'800 autres lits touristiques

Total lits chalets et appartements proposés via centrale de réservation et agences	1'109
Lits de résidences secondaires occupés plus de 90 jours	1'000
Lits hôteliers	410
Parahôtellerie : B&B, pensions, auberge de jeunesse, etc	364
Écoles à la montagne	147
Camping (hiver)	200
Total lits touristiques existants à considérer pour leur apport aux RM	3'230
Pour mémoire : places dorts (hiver)	290
Pour mémoire : lits résidences secondaires (tièdes et froids, mais occupés en saison de ski)	6'500

Projets « hébergement » et potentiel au Pays-d'Enhaut: Mise en place d'un groupe de travail régional Projets : environ 540 lits Potentiel : de l'immobilier et du foncier en attente de projets + un intérêt croissant des communes pour faire évoluer les conditions cadres	Groupe de travail : - Au printemps 2011, mise en place d'un groupe de travail hébergement sous l'égide de Pays-d'Enhaut Région Projets en cours ou en discussion : - Château-d'Oex, village Reka : environ 300 lits - Rougemont, hôtel de Rougemont dès hiver 2012-13 : environ 100 lits - Rougemont, hôtel Marina di Castello : environ 120 lits - La Tine, auberge l'Atelier d'en-bas : 12 lits Potentiel et pistes de développement : - Château-d'Oex, ex Grand-Hôtel, potentiel : environ 120 lits - Château-d'Oex, ex hôtel Beau-Séjour, potentiel : environ 100 lits - Rougemont, zone constructible du Vanel, affect. hôtelière : potentiel ? Réflexion engagée par les communes sur la planification de zones hôtelières ou de lits touristiques commercialisés qui pourraient, par exemple, être intégrées à des zones réservées aux logements primaires et aux centres des villages: gage certain de potentiel.
	Poursuite de la réflexion sur les possibilités de favoriser une meilleure

⁴ L'inventaire des différentes catégories de résidences secondaires sera effectué en automne 2011 dans le cadre de l'étude « zone pilote Pays-d'Enhaut ». Il s'agit ici des données 2009 des communes ; leur répartition par catégories étant une première estimation. Les autres données, y compris chalets et appartements mis en location, correspondent précisément à la situation (analyse effectuée en août 2011 en collaboration avec la centrale de réservation du Pays-d'Enhaut, disponible à Pays-d'Enhaut Région)

	commercialisation des lits touristiques, en concertation avec la centrale de réservation, les agences et la perception de la taxe de séjour ; discussions en cours sur l'amélioration du taux d'occupation hivernal de l'Hôtel Roc et Neige (zone en affectation hôtelière).
Diversification 4 saisons et positionnement enfants-familles : Projet Enjoy spécial « enfants-familles Pays-d'Enhaut » Projet « enfants » dans le cadre de la transformation de la gare de Château-d'Oex Projet de valorisation du bâtiment de la Landi, élément majeur par sa visibilité Réflexion sur un renfort des offres « nature-familles » en bas de vallée	Une situation actuelle riche de nombreux atouts pour développer et affirmer un positionnement enfants-familles très fort, cela en toute saison : • Infrastructures sportives intéressantes pour la clientèle enfants familles : piscine, patinoire, tennis, minigolf, etc. Existence d'institutions culturelles et d'événements déjà bien orientées vers la clientèle famille : Espace Ballon, Musée du Vieux Pays-d'Enhaut, Festival international de ballons, festivals de musique et arts visuels, etc. Nombreuses manifestations conviviales, programme d'activités et visites du patrimoine pour tous âges, programmation cinématographique attractive, etc. Plusieurs « écoles » accessibles aux hôtes : école de ski bien organisée, cours de tennis, école de parapente. Développement croissant d'activités nature, d'offres jeune public et tourisme d'expérience par le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut. Avec la Maison de l'Etivaz et les produits authentique du Pays-d'Enhaut, existence d'un « USP terroir » toutes saisons et tous âges. Existence d'une chaîne de services santé étendue pour tous âges. Existence d'infrastructures et de services de base⁵, dont une garderie accessible aux hôtes en période de vacances. Projets envisagés dans une perspective d'affirmation du positionnement enfants-familles 4 saisons : • Des premiers contacts ont été pris en vue de lancer une démarche Enjoy Switzerland axée sur le développement spécifique du positionnement enfants-familles au Pays-d'Enhaut ; la démarche permettrait notamment de profiler davantage et renforcer toutes les chaînes de services ayant un potentiel en la matière. • À la faveur de la modernisation prévue de la gare du MOB, l'installation d'un espace avec activités enfants en rapport avec les traditions du Pays-d'Enhaut est envisagé – l'espace et ses activités seraient en lien avec le Musée du Vieux Pays-d'Enhaut. • La Landi est un élément majeur par sa visibilité à l'entrée du village. À cet endroit, Château-d'Oex peut donc donner un signe très fort de son dynamisme. Plus concrètement, une transformation du bâtiment permettrait d'optimiser l'accueil d'événements. Dans ce but, la création

⁵ Pour une liste des infrastructures et services existants, Pays-d'Enhaut Région tient à disposition le livret *Info d'Enhaut 2011* (édition PEP)

	d'un espace polyvalent d'envergure est envisagé (entre autres points intéressants, on notera que le Festival international de ballons pourrait, grâce à cet espace, renoncer à la location coûteuse de tentes VIP). Un point relais pour cyclotouristes (avec douches et divers services de qualité) trouverait également place dans le bâtiment et apporterait une plus-value certaine au tourisme régional. À noter : après transformation, la location de locaux pourrait assurer des rentrées de 100'000.-/an. • Une étude de diversification été du domaine de la Braye⁶ a recensé les diverses activités et prestations pouvant être offertes dans le cadre d'un parc de loisir orienté nature – l'objectif étant de pouvoir accueillir familles, groupes et camps, quelles que soient les conditions météo, et d'être en phase avec le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut. Informée de l'étude, la commission tourisme de Pays-d'Enhaut Région a proposé d'élargir la réflexion à tout le bas de vallée. Les développements envisagés sont, par exemple, la mise en place d'une ferme didactique, d'une palette de propositions allant du ludique au sportif en passant par des activités avec les animaux, d'une offre d'hébergements insolites (tels que cabanes dans les arbres), d'animations nocturnes (observation du ciel, soirées contes et autres veillées), etc.
Renforcement de l'organisation touristique commune de l'axe Pays-d'Enhaut : Création d'un Office du tourisme régional au 1^{er} janvier 2012 Projet de restructuration de l'exploitation des équipements sportifs et de loisir	État de situation : • Dès 1991 organe de promotion commun (Pays-d'Enhaut Promotion) - Dès 1996, Centrale de réservation régionale - Dès 2009, Fonds d'équipement touristique régional (FET-PE doté d'env. 400'000.- par an)⁷ Projet des instances politiques et touristiques des trois communes • Fusion des Offices du tourisme communaux pour mise en place d'un Office du tourisme régional au 1er janvier 2012, avec renforcement du secteur manifestations (projet LADE/LPR). • Projet régional de restructuration de l'exploitation des équipements sportifs et de loisir de la commune de Château-d'Oex (notamment ceux actuellement exploités par Château-d'Oex Tourisme).

⁶ Pour plus de détails, Pays-d'Enhaut Région tient à disposition des personnes intéressées les propositions élaborées par le groupe TCO printemps été automne (PPT C. Rossier).

⁷ Pour mémoire :

Axe Aigle-Leysin-Col des Mosses : un organe de promotion et Office du tourisme régional dès 2010, mais pas de fonds d'équipement touristique commun.

Axe Villars-Gryon-Les Diablerets : un organe de promotion commun dès 2010, mais pas d'Office du tourisme régional, ni de fonds d'équipement touristique commun.

FICHE 4/5 : RECAPITULATIF COÛTS ET PISTES DE FINANCEMENT

Récapitulatif des coûts selon estimation août 2011

Pour la variante télécombi (sièges et cabines) 4 places débrayable, avec station intermédiaire :

Investissements Monts Chevreuils, postes principaux, arrondis⁸

Études préliminaires PPA	150'000
Télécombi avec station intermédiaire	19'000'000
compléments ski d'apprentissage	360'000
Enneigement mécanique	4'500'000
restaurant sommital et buvette des Coulayes	400'000
aménagements accès/parkings	300'000
skibus supplémentaires (navettes Chax + Mosses)	
autres frais (démontage 3 skilifts, étude)	290'000
Total 1	25'000'000

Investissements Landi : postes principaux

bâtiment	
compléments ski d'apprentissage	
aménagements accès/parking	
Total 2	? 4'000'000

Pour mémoire, coûts Braye pour la commune jusqu'à l'ouverture Chevreuils (2012-2013)

couverture de déficit exploitation domaine avec entretien installations	800'000
démontage installations	
Total 3	

Total 1+2+3

Coûts d'exploitation Monts Chevreuils⁹

Charges annuelles domaine skiable	1'200'000
Recettes d'exploitation domaine skiable	1'200'000
Pour mémoire skibus (navette Chax + Mosses)	

Coûts d'exploitation Landi

total hiver	
total été	
Economie potentielle FIB, grâce à solution permettant de se passer de tentes	60'000

⁸ Estimation E. Södertröm et C. Raymond, en accord avec P. Furger

⁹ Charges annuelles, scénario exploitation hivernale, y compris remboursement crédit sans intérêt ; budget prévisionnel détaillé, établi par E. Södertröm, à disposition à Pays-d'Enhaut Région

Coûts pour la commune et capacités financières de la commune de Château-d'Oex : investir dans l'option Monts Chevreuil : un choix plus judicieux que de maintenir artificiellement les installations actuelles de La Braye ou d'investir à la Braye	Besoins d'investissement pour les installations Monts Chevreuil et Braye : - Les Monts Chevreuil sont plus intéressants que la Braye en termes de possibilités de financement. L'option Braye, même en cas de renouvellement complet, n'est en effet pas concurrentielle sur le plan de la productivité et n'intéresse donc ni Bergbahnen Destination Gstaad, ni Télé Leysin Les Mosses La Lécherette. Compte tenu de cette faiblesse économique et de l'impossibilité de l'intégrer à une des deux grandes sociétés, la Braye ne serait pas prise en compte dans le masterplan « remontées mécaniques Alpes vaudoises ». Partant, elle ne pourrait pas non plus bénéficier de soutiens LADE-LPR. Les Monts Chevreuil, en fonction des atouts du domaine, pourraient être exploités par une des sociétés sus-mentionnées, pourraient prendre place dans le masterplan « remontées mécaniques Alpes vaudoises », et pourraient prétendre à des cofinancements LADE-LPR. - La création d'une nouvelle remontée mécanique aux Monts Chevreuil est plus attractive, mais aussi globalement plus intéressante pour la commune que le « simple » maintien des installations actuelles de La Braye, avec travaux pour le renouvellement de la concession (principes retenus ci-dessous pour assurer la comparaison : Monts Chevreuil intégrés dans master plan Alpes vaudoises, comparés à La Braye horizon 2020). Attention : pour être globale, la réflexion doit aussi considérer que le renouvellement de la Braye en 2020 représenterait 35 millions de francs (études 0.1 moi, téléphérique 20 mios + télésiège 10 mios + enneigement 4.5 mios + restaurant 0.4 mio). <table border="1"> <tr> <td data-bbox="550 1240 1249 1518"> Braye (sans Landi): besoins d'investissement obligatoires pour le maintien de la concession, l'assainissement du restaurant et la couverture du déficit - investissement 100% financement communal - couverture du déficit annuel La Braye Total à charge de la commune </td><td data-bbox="1249 1240 1445 1518"> Part communale cumulée 2012 à 2020 2'150'000 2'800'000 4'950'000 </td></tr> <tr> <td data-bbox="550 1518 1249 1933"> Monts Chevreuil (sans Landi): besoins d'investissement global pour installations de remontée, installations complémentaires parc des neiges et attractions enfants, enneigement, restaurant et offres buvette, aménagements accès et parking - investissement 20% financement communal - compte d'exploitation équilibré - couverture déficit la Braye 2012 et 2013 - entretien minimal la Braye 2012 et 2013 Total à charge de la commune </td><td data-bbox="1249 1518 1445 1933"> 5'000'000 700'000 100'000 5'800'000 </td></tr> </table> À noter : le coût et le financement du démontage des installations de la Braye n'est pas pris en compte à ce stade.	Braye (sans Landi): besoins d'investissement obligatoires pour le maintien de la concession, l'assainissement du restaurant et la couverture du déficit - investissement 100% financement communal - couverture du déficit annuel La Braye Total à charge de la commune	Part communale cumulée 2012 à 2020 2'150'000 2'800'000 4'950'000	Monts Chevreuil (sans Landi): besoins d'investissement global pour installations de remontée, installations complémentaires parc des neiges et attractions enfants, enneigement, restaurant et offres buvette, aménagements accès et parking - investissement 20% financement communal - compte d'exploitation équilibré - couverture déficit la Braye 2012 et 2013 - entretien minimal la Braye 2012 et 2013 Total à charge de la commune	5'000'000 700'000 100'000 5'800'000
Braye (sans Landi): besoins d'investissement obligatoires pour le maintien de la concession, l'assainissement du restaurant et la couverture du déficit - investissement 100% financement communal - couverture du déficit annuel La Braye Total à charge de la commune	Part communale cumulée 2012 à 2020 2'150'000 2'800'000 4'950'000				
Monts Chevreuil (sans Landi): besoins d'investissement global pour installations de remontée, installations complémentaires parc des neiges et attractions enfants, enneigement, restaurant et offres buvette, aménagements accès et parking - investissement 20% financement communal - compte d'exploitation équilibré - couverture déficit la Braye 2012 et 2013 - entretien minimal la Braye 2012 et 2013 Total à charge de la commune	5'000'000 700'000 100'000 5'800'000				

FICHE 5/5 : POSITION DES ACTEURS RÉGIONAUX¹¹

Prises de position des acteurs « ski » Télé Château-d'Oex, Gstaad Mountain Rides / Bergbahnen Destination Gstaad, Télé Leysin Col des Mosses La Lécherette, Gstaad Mountain Rides, École Suisse de Ski Château-d'Oex	• Télé Château-d'Oex : le Conseil d'administration, lors de sa séance du 16 août 2011, a unanimement exprimé le souhait <i>que les installations de remontées mécaniques sur le site des Monts Chevreuils se réalisent dans les plus brefs délais</i> ; lettre du 6 septembre 2011 ; • Télé Leysin Col des Mosses La Lécherette : <i>persuadée qu'un grand domaine skiable partant des Moulins jusqu'à Leysin, avec liaison par petit bus, estime qu'une forte synergie est possible et significative dans les domaines du marketing, de la gestion du personnel, du damage des pistes, de la billetterie et de l'entretien technique</i>, la société déclare son intérêt pour <i>l'exploitation du domaine</i> ; lettre du 15 juin 2011 adressée au Groupement de la réhabilitation des Monts Chevreuils ; • Bergbahnen Destination Gstaad : <i>déclaration d'intérêt pour l'exploitation du domaine pour garantir un service coordonné et optimisé à toute la clientèle de la région et conviction qu'une collaboration entre BDG AG et les Monts Chevreuils peut apporter des économies importantes aux deux sociétés</i>, lettre du 24 août 2011 ; • Gstaad Mountain Rides : <i>très intéressé à maintenir la collaboration et l'union tarifaire avec les installations de Château-d'Oex, avec TCO SA ou avec des installations planifiées aux Monts Chevreuils. La collaboration entre GM, spécialement entre les installations du secteur Ouest (La Videmanette, Chalberhöni, Eggli) et les installations à Château-d'Oex est d'une grande importance pour la clientèle du Pays-d'Enhaut et du Saanenland</i>, lettre du 24 août 2011 ; • École Suisse de Ski Château-d'Oex : <i>Le Comité et les membres de l'école de ski soutiennent pleinement le futur projet de la réalisation du domaine skiable de la région des Monts-Chevreuils. (...)La configuration du terrain du bas des Monts-Chevreuils est excellente pour la pratique et l'enseignement du ski, du snowboard et des autres dérivés des Sports de Neige</i>, lettre du 4 septembre 2011.
Prise de position des propriétaires fonciers	• accord préliminaire donné oralement par chaque propriétaire, pour les installations de remontée et pour l'enneigement de culture.
Prises de position des communes Château-d'Oex, Rougemont, Rossinière, Leysin, Ormont-Dessous	• Château-d'Oex, prise de position de la Municipalité qui <i>a retenu définitivement le site des Monts Chevreuils dans le cadre du positionnement « familles-enfants » et du ski d'apprentissage</i>, et qui souligne que ce domaine serait exploité en étroite collaboration avec la société Télé Leysin col des Mosses La Lécherette SA, courrier du 4 août 2011 ;

¹¹ Pays-d'Enhaut Région tient les documents mentionnés à disposition des personnes intéressées.

	• Rougemont, prise de position de la Municipalité qui est <i>favorable au choix de retenir le domaine des Monts Chevreuils, en lieu et place de la Braye, dans le cadre du positionnement « familles-enfants » et du ski d'apprentissage</i>, courrier du 11 août 2011; • Rossinière, prise de position de la Municipalité qui soutient le choix de retenir le site des Monts Chevreuils parce qu'il est important que le domaine skiable du Pays-d'Enhaut ait une liaison avec une société de remontées mécaniques des Alpes vaudoises, courrier du 18 août 2011 ; • Leysin et Ormont-Dessous, prise de position commune des deux Municipalités qui confirment qu'elles sont <i>favorables quant au choix de retenir le domaine des Monts Chevreuils, en lieu et place de la Braye, dans le cadre du positionnement « familles-enfants » et du ski d'apprentissage au niveau du masterplan remontées mécaniques de vision Alpes vaudoises 2020. En effet il a l'avantage très clair de renforcer l'axe 2, Aigle-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette et d'offrir un produit touristique géré par une seule société</i>, courrier du 26 août 2011.
Prises de position des instances régionales Pays-d'Enhaut Région Pays-d'Enhaut Promotion	• Pays-d'Enhaut Région, soutien au projet, prise de position du comité du 11 août 2011. • Pays-d'Enhaut Promotion, prise de position du bureau du PEP, qui est <i>convaincu qu'il s'agit là d'un produit très attractif pour l'avenir de la région</i> et considère cette option comme <i>excellente. En effet, elle permettra au Pays-d'Enhaut de se démarquer par un positionnement enfants-famille, en assurant une offre d'exception en matière de ski d'apprentissage. Ce projet présente également l'avantage de créer un lien entre les axes Pays-d'Enhaut, Gstaad et Aigle, les Mosses et Leysin. Ce sera donc un argument fort qui va matérialiser la porte d'entrée Nord des Alpes vaudoises et capter la clientèle du Mitteland.</i> lettre de soutien du 29 août 2011. Pour mémoire : La stratégie marketing et promotion des Alpes vaudoises, signée notamment par les instances touristiques des axes 2 et 3, définit l'hiver comme un domaine d'activité stratégique à traiter en commun.